AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-7-69 950793

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

25,00 F

Supplément n° 3 au Bulletin n° 105 de JUIN 1969.-

A V E R T I S S E M E N T.-

V I G N E

MILDIOU.-

Si dans l'ensemble la situation reste convenable, il existe, par endroits, des foyers d'une importance qu'il convient de ne pas négliger.

Dans ces foyers, il est recommandé de compléter le traitement qui vient d'être effectué, par une intervention soignée, sur les inflorescences, par poudrage ou pulvérisation pneumatique (atomiseur à dos), avant le 30 Juin.

Si les pluies, presque journalières et souvent importantes, qui intéressent la région depuis le 10 Juin, persistent, il est évident qu'un nouveau traitement général sera prochainement conseillé.

I N F O R M A T I O N.-

A R B R E S F R U I T I E R S

POU DE SAN JOSE.- (Département de l'Allier : Zone contaminée et zone de protection).

L'éclosion des larves de la première génération de cette cochenille est en cours. La lutte contre ce ravageur étant obligatoire dans les zones contaminées et dans les zones de protection : dans les vergers intéressés, effectuer un traitement au cours de la première semaine de juillet, et le renouveler à partir du 20 Juillet.

Utiliser un Oléoparathion ou un produit à base de D.D.T. en émulsion huileuse. Respecter le délai de 15 jours, après le dernier traitement, pour consommer les fruits et légumes ayant été atteints par ces insecticides.

Clermont-Ferrand, le 26 Juin 1969.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P236

Tirage n° 735 du 26 Juin 1969 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1969 - Expédition n° 17.